

En résumé

Les professionnels soignants sont bien souvent les premiers confrontés à la plainte du patient et donc les premiers acteurs de l'évaluation et de la prise en charge de la douleur.

Cette dernière résulte d'une bonne coopération patient algique / soignant.

Objectifs :

Identifier la douleur et cerner le concept de la prise en charge de la douleur.

Évaluer la douleur avec les outils adaptés.

Reconnaître les douleurs induites.

Intégrer la législation et les recommandations encadrant la prise en charge de la douleur.

Reconnaître les différents traitements, médicamenteux et non médicamenteux.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Personnel soignant.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par une IDE, spécialisée dans l'accompagnement des équipes dans le secteur sanitaire et médico-social.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Cadre législatif, plan douleur

Textes de lois et préconisations HAS.

Les CLUD, référents douleur.

2. Physiologie et différents types de douleur

Définition de la douleur.

Physiologie du circuit de la douleur.

Les différents types de douleur : aiguë, chronique, nociceptives, neuropathiques, psychogène.

650 €

Net de taxe par personne

Q6 PECDOL 11-G24



2 jours, soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



3. Échelles d'évaluation : auto et hétéro-évaluation

Les différentes échelles d'évaluation : auto évaluation et hétéro évaluation.

Les échelles adaptées suivant les patients ou résidents.

TILT : type, intensité, localisation, temps et traitements.

4. Développer des capacités d'écoute, d'observation et d'accompagnement, en lien avec la prise en charge de la douleur

Définir les besoins : Virginia Henderson et pyramide de Maslow.

Notion de PNL.

Notion d'analyse transactionnelle.

La relation d'aide : écoute et présence dans la triangulation patients, résidents et accompagnants.

5. Prise en charge des douleurs induites

Définir les douleurs induites.

Evaluer le ressenti du patient ou du résident, connaître nos freins et les freins institutionnels.

Les traitements médicamenteux.

Les traitements non médicamenteux Emla*Meopa*installation, hypnose conversationnelle, relaxation, et différents dispositifs.

6. Traitements médicamenteux et non médicamenteux

Traitements médicamenteux : action, temps d'action, effets indésirables, interactions.

Morphiniques et PCA.

Traitements non médicamenteux : panorama : toucher massage, hypnose conversationnelle, réflexologie plantaire, musicothérapie, huiles essentielles, relaxation ...



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Formation interactive : alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

